

**M. Nielsen:** Cela n'a jamais été notre intention.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** L'unique façon d'exprimer son opposition aux \$59,999 est de voter contre le crédit tout entier et, si les non l'emportent, Radio-Canada devra mettre fin à ses émissions dès ce soir, avant même les nouvelles nationales, à 23 heures.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous connaissons au moins ce à quoi veulent en venir mes collègues. Mais je ne suis pas de cet avis. Je pense qu'il faut de temps à autre dire certaines vérités à Radio-Canada, mais je ne suis pas d'accord pour arrêter toutes ses activités de cette façon. Je prends bien soin de préciser tous ces détails parce qu'à mon avis, cela met en lumière une lacune procédurale qui se manifeste actuellement.

Puis dans l'avis d'opposition n° 1 du député, il veut supprimer le million de dollars destiné aux services professionnels et spéciaux du poste 70 des crédits du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Mais, afin de supprimer ce million de dollars, il doit voter contre l'ensemble du crédit à savoir \$45,032,100, soit l'ensemble du programme de conservation de la division des parcs nationaux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Même si nous aussi souhaiterions éventuellement réétudier l'allocation de ce million de dollars, je ne voudrais pas que mon vote, ce soir, vise à mettre fin à ce programme de conservation de la division des parcs nationaux.

**M. Nielsen:** Personne ne le voudrait.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** En d'autres termes, le député ne votera pas ce soir contre les 45 millions de dollars, et ne veut pas en fait voter contre la somme totale destinée à Radio-Canada.

On en arrive maintenant à la question très épineuse de Pickering. On m'a dit que certains ici étaient inquiets à ce sujet. Mes amis suggèrent que l'on supprime un article de \$4,310,000, mais, étant donné le Règlement, on ne pourra voter pour ou contre ladite somme, mais pour ou contre l'ensemble du crédit de \$157,596,000, lequel touche Dorval, Sainte-Scholastique, Malton n° 1, Malton n° 2, Pickering et peut-être d'autres aéroports qui recevraient l'approbation du Conseil du Trésor. Aussi forts soient les arguments des députés de la région de Pickering, je pense que personne ici à la Chambre ne voudrait mettre fin à l'ensemble du programme d'amélioration et de développement des aéroports en votant ce soir contre la totalité de \$157,596,000. Je ne peux, pour ma part, certainement pas voter contre ce crédit, mais je ne voudrais pas que mon vote positif ce soir soit interprété comme une négation de l'importance de la question de l'aéroport de Pickering.

Et ainsi de suite, monsieur l'Orateur. Je suis sûr que mes amis n'aiment pas que la caisse d'urgence soit portée de 60 à 80 millions de dollars, mais s'ils sont sérieux, ils savent comment fonctionnent les gouvernements et ils ne voudraient pas supprimer entièrement la caisse d'urgence. Qu'arrive-t-il lors d'un cas fortuit comme une tempête, une sécheresse, une inondation ou ce qu'on voudra et que le gouvernement doit trouver des fonds non prévus au budget afin de remédier à cette situation? Aucun gouvernement ne peut se passer d'une caisse d'urgence et je ne vais pas me prononcer contre cette mesure pour réduire cette caisse à néant. De la façon dont le Règlement s'applique, si mes amis du parti conservateur progressiste veulent vraiment s'opposer à cette augmentation de 20 mil-

#### Prévisions budgétaires—Procédure

lions, ils devront se prononcer contre la totalité des 80 millions de dollars. Mais je ne peux m'imaginer qu'ils le feraient, ni que le chef de l'opposition (M. Stanfield), un homme responsable qui voudrait bien un jour devenir premier ministre...

**Une voix:** Et qui le sera.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** ... voudrait voter contre. On pourrait examiner ces sept postes un à un. Il y a aussi Information Canada. Mes amis pensent que c'est là le crédit le plus facile à éliminer, mais si nous retranchons en entier le crédit applicable aux dépenses d'Information Canada, ainsi qu'ils le demandent dans l'avis d'opposition, sauf celui de l'Imprimeur de la Reine, le vote portera sur le crédit total applicable aux dépenses d'Information Canada, soit ses kiosques, ses centres d'information, les travaux de l'Imprimeur de la Reine, la distribution de livres et de publications, et la distribution du hansard...

**Une voix:** Juste ciel!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous ne voulons pas y mettre fin, même avant l'impression et la distribution de mon discours. Je n'ai pas l'impression que mes amis du parti conservateur, même s'ils ont déposé sept avis d'opposition, ont vraiment l'intention de voter ce soir contre l'un ou l'autre des postes globaux, pour la simple et unique raison qu'ils les ont déposés.

**Une voix:** Quelle est la solution?

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il faudra, un jour, trouver une solution à ce sujet. Si on ne la trouve pas aujourd'hui, je crois que Votre Honneur pourra saisir notre sentiment à ce sujet, d'après les propos que j'ai tenus. Nous avons des critiques à faire dans tous ces domaines, mais nous n'allons pas paralyser tout l'appareil gouvernemental parce que nous voulons réduire le traitement du président de Radio-Canada ou faire autre chose.

**M. Baldwin:** Êtes-vous prêt à procéder à l'étude du projet de loi?

**M. Knowles (Winnipeg-Centre-Nord):** Le député de Peace River vient de faire une suggestion que je trouve tout à fait ingénieuse, et peut-être que l'une des raisons pour lesquelles certains d'entre nous parlons longuement c'est pour donner à Votre Honneur le temps de réfléchir à la situation. Si je comprends bien, le député de Peace River propose de ne pas continuer l'étude de la motion dont la Chambre devait être saisie toute la journée d'aujourd'hui au nom du député du Yukon. S'il ne la propose pas et que personne ne le fait en son nom, alors la question est réglée et nous ne l'étudierons pas. Et puis, le député de Peace River propose d'adopter immédiatement chacun des sept articles—je devrais dire huit maintenant parce que même s'il y a sept avis d'opposition, le président du Conseil du Trésor en a fait inscrire un huitième, tendant à rétablir un crédit que le comité a fait supprimer. Ensuite, le bill fondé sur les motions qui auront été adoptées sera présenté. Nous serons saisis de ce bill au cours de l'après-midi et avant la fin de la journée nous aurons le temps de le débattre.